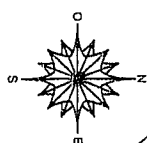


DIRECTION DE LA VOIRIE
Service Aménagement
2 Allée de la Voirie
13014 Marseille
Tél : 04 95 09 56 04
Fax : 04 95 09 56 51

Commune de Châteauneuf - les - Martignès
Déclassement Rue Marc Poggi


$$S = 135 \text{ m}^2$$

Frank
Frank
R

۱۳۸۳

137

136

114

121

120

134

۱۳۷۵

140

141

142

143

144

Echelle : ~~1~~ / 500

~~Origine Cadastre
Droits de l'Etat réservés~~

06 / 03 / 2007



DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

TRESORERIE GENERALE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
TRESORERIE GENERALE DES BOUCHES-DU-RHONE
DEPARTEMENT FRANCE DOMAINE
SITE D'AIX-en-PROVENCE



10, AVENUE DE LA CIBLE
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

☎ 04 42 37 54 36
☎ 04 42 37 54 08

✉ andré.cauvin@cp.finances.gouv.fr

COMMUNAUTE URBAINE	
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE	
N° d'enregistrement	08104/10133A
Courrier	07 AVR. 2008
arrivé le	
Original à :	DUFH
Copie à :	

COMMUNAUTE URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
Direction de l'Urbanisme – BP 48014
13567/ MARSEILLE Cedex 02

AVIS DU DOMAINE

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

*Art. L.311-8 du Code des Communes
Art. 56 et 60 de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982
Art. 7-1 de la Loi n° 72-619 du 5 juillet 1972
Art. L. 451-5 du Code de la Construction et de l'Habitation*

Affaire suivie par: M. CAUVIN

✉ andré.cauvin@dgi.finances.gouv.fr

AVIS n° 2008-026V0654

1. Propriétaire : MPM
2. Date de réception de la demande d'avis : 19/03/2008
3. Situation du bien :

Commune de : Châteauneuf les Martigues
Adresse ou lieu-dit : La Mède – rue Marc Poggi

Références cadastrales et superficie :
Domaine public routier communautaire déclassé
Superficie: 135m²

DUFH Arrivée le : 9 AVR. 2008	
FONC	LG
URBA	
EIC	
HAB	
DIRECT	
COMPTA	

4. Description sommaire :

en nature de talus comportant des escaliers

5. Réglementation d'urbanisme :

Document P.O.S. :

Zone : UD

6. Situation locative :

Libre de toute location ou occupation

7. Conditions de la vente :

Cession amiable au propriétaire riverain

8. Valeur vénale de l'immeuble ou du droit cédé :

La valeur vénale actuelle de l'immeuble à céder, présumé libre de toute location ou occupation est de l'ordre de :

4 000 € H.T.

(QUATRE MILLE EUROS HORS TAXES).

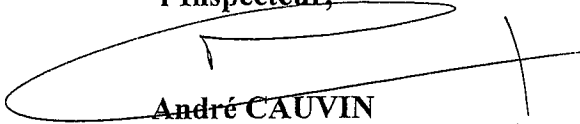
Recherche sur la présence d'amiante, des termites et des risques liés au saturnisme: non effectuée.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

9. Durée de validité de l'avis : un an.

A Aix-en-Provence, le 02/04/2008

**Pour le Trésorier-Payeur-Général,
et par délégation,
l'Inspecteur,**


André CAUVIN